

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

QUÉBEC—LES RUMEURS D'UTILISATION DE POUVOIRS EXTRAORDINAIRES PAR LA POLICE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Ma question s'adresse au ministre de la Justice. Peut-il dire s'il a fait enquête sur certains rapports en provenance du Québec et selon lesquels certains policiers de cette province utiliseraient encore certains des pouvoirs d'arrestation extraordinaires qui leur ont été accordés durant la crise d'octobre 1970?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je communiquerai à cet effet avec le procureur général du Québec.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LE TAUX JUGÉ TOLÉRABLE PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Étant donné qu'il a déclaré hier devant le comité des banques et du commerce que les Canadiens avaient fini par s'accommoder de l'inflation, peut-il maintenant dire à la Chambre quel taux d'inflation le gouvernement est prêt à tolérer avant de prendre des mesures pour enrayer ce fléau?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Hees: J'ai une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que la Chambre avait accepté de laisser le député poser une question, mais nous sommes à court de temps. Passons à l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je fais appel à l'indulgence des députés étant donné le point que je veux soulever. Je voudrais avoir la parole pour poser une question sur la grève cruciale dans l'industrie du saumon de la Colombie-Britannique.

Des voix: Oh. oh!

M. Howard (Skeena): Si les libéraux ne veulent pas me permettre de poser ma question, très bien, je ne la poserai pas.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Howard (Skeena): Cela prouve qu'ils ne s'y intéressent pas.

M. l'Orateur: Le député de Timiskaming invoque-t-il le Règlement?

M. Peters: Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever la question de privilège, à propos du ministre de la Justice. Bien des députés, surtout ceux qui sont mêlés aux affaires juridiques, reçoivent de nombreuses lettres en provenance des pénitenciers, en particulier ceux de la région de Kingston, au sujet des abus dont sont victimes les

[M. l'Orateur.]

prisonniers qui ont participé à l'émeute de Kingston il y a quelque temps. Il est impossible aux députés d'enquêter sur ces problèmes mais des inculpations ont lieu. Une instruction est en cours à ce sujet. Je soulève la question de privilège et je prie le ministre de la Justice (M. Turner) d'enquêter au moins...

• (11.10 a.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a accordé la parole au député pour une question de privilège, et il présente maintenant une instance au ministre. Si on autorise les députés à profiter de la période des questions pour présenter des instances au gouvernement nous risquons d'avoir une période des questions passablement longue. Le député a adressé sa demande au ministre et il ne lui reste qu'à présumer qu'il a été entendu.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, l'instance du député de Timiskaming a été entendue. Mais quant à la question de Règlement soulevée par le député de Skeena, j'aimerais qu'il soit consigné que la raison pour laquelle il n'a pu la poser est que la période des questions est terminée.

M. l'Orateur: A l'ordre. Passons à l'ordre du jour. Le député de Skeena invoque-t-il le Règlement ou soulève-t-il une question de privilège?

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je sais que la période des questions est terminée. C'est le gouvernement libéral qui se refuse à répondre à cette question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 29 juin, de la motion de l'honorable E. J. Benson (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président. Hier soir, j'étais à dire que l'économie était déséquilibrée et que, pour lui retrouver son équilibre, il existe des solutions. Je disais aussi que le déséquilibre est dû à l'exploitation financière actuelle.

Je disais également que les banques créent l'argent ou leurs moyens de paiement de rien, sinon de simples écritures dans leurs livres, et par des chèques qu'elles tirent sur leurs propres fonds, ce qui leur permet de négocier des achats, moyennant de simples effets commerciaux qui ne coûtent à peu près rien.

Les bons du Trésor, les obligations du Canada et toutes les taxes et les surtaxes que nous payons servent de plus en plus à payer le tribut inconnu des citoyens par des moyens financiers qui augmentent le pouvoir discrétionnaire que possèdent les banques sur la vie des individus et des gouvernements. Ainsi, le gouvernement est